

Université de Genève
Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Unité de consolidation différenciée de la licence mention *Enseignement*
2011

Ma première année

Travailler avec les élèves, les parents, les collègues : des contrats à construire

Le contrat et l'organisation du travail avec les élèves

Autour de la pensée de la relation
contractuelle à l'école

Valérie Vincent
11 avril 2011

L'altruisme ne trouve probablement pas sa place dans une pensée du contrat.

Etiennette Vellas, 2002

Le contrat avec les élèves, c'est...

9 domaines de questions pour sa 1^{ère} année

1. La manière d'aborder et de mobiliser les savoirs pour soi, pour eux
2. L'organisation du travail, le mien, le leur
3. Le statut des consignes
4. Le statut de l'erreur
5. Le statut des questions
6. La négociation ou non des tâches à réaliser
7. Le pouvoir (le mien, le leur) d'interroger le sens des tâches et des savoirs
8. Le statut et les modalités du travail sur les objectifs d'apprentissage avec les élèves
9. La collaboration

Le contrat avec les élèves, c'est...

Autant de questions que de contrats : ils sont le dessin des postures de l'enseignant vis-à-vis du savoir, de la question et du pouvoir.

Le contrat avec les élèves, c'est...

Une inscription dans un contrat pédagogique et social plus global : c'est donc une *posture* que l'enseignant trouve, en *devant trancher* sur au moins 2 questions fondamentales :

1. Quel *pouvoir* donner au groupe d'élèves ? Quel système de partage du pouvoir mettre en place dans la durée ? Qui peut décider de quoi et comment ?
2. Quel système de *régulation des comportements* ? Quel système le plus juste pour appuyer son autorité ? Quel statut des règles de la classe ? Comment organiser le savoir pour qu'il fasse discipline ?

Le contrat avec les élèves, c'est...

Des types de contrats

- Institutionnels
- Didactiques
- Pédagogiques

... qui dépendent des missions de l'école, elles-mêmes variant selon les contextes sociétaux, culturels et historiques.

Le contrat avec les élèves, c'est...

Une « pensée de la relation contractuelle » (Vellas, 2002) qui ne va pas de soi par rapport à :

-La définition du concept de contrat

- Au sens étymologique et commun
- Au sens historico-social et institutionnel
- Au sens philosophique et politique
- Au sens juridique

- son ancrage dans le domaine de l'éducation:

- Au niveau du métier d'élève (Perrenoud, 1994) :
 - fait d'habitus et d'implicites peu remis en question ;
 - non librement choisi = relation E - é asymétrique = libre arbitre de l'élèves relatif dans l'engagement dans le contrat
- Au niveau de l'évolution du rôle de l'élève par rapport à ses apprentissages
- Au niveau du contrat didactique (Brousseau, 1986).
- Au niveau de ce qui est, peut, ou doit être négocié à l'école, actuellement au sein de notre société : les choix de l'enseignant.

Le concept de contrat, c'est...

Au sens étymologique et commun :

- Du latin « contractus », *convention, pacte, accord* et « contrahere », *prendre engagement*, venant littéralement de « cum : *avec* » et « trahere : *tirer* », il veut dire *tirer ensemble*.
- Evoque la dimension d'un *lien social* matériel ou spirituel : on peut contracter des dettes, des maladies, des bonnes habitudes.
- Evoque l'idée d'un rapport interpersonnel, moral ou social et juridique par l'idée d'obligation.
- Se situe fondamentalement dans la volonté des sujets entre qui la relation d'obligation s'établit : le contrat est donc à mi chemin entre l'obligation et la convention.
- Le contrat est en tension entre la confiance, grâce à la reconnaissance par le droit des engagements volontaires et la méfiance, à cause de l'idée de la sanction des promesses, celles-ci devant toujours à priori se tenir... sans recourir à un contrat.

Le concept de contrat, c'est...

Au sens historico-social et institutionnel :

- La pensée contractuelle = phénomène occidental, social, organisationnel.

- But :
 - + bénéfices pragmatiques
 - + organisation
 - + clarté

- Mais :
 - dilemmes
 - difficultés
 - questions

- Depuis années 60, évolution :
 - du droit de l'enfant (autonomie VS protection)
 - de relation adulte-enfant
 - d'un des buts de l'existence de l'individu : se réaliser (autant l'enfant que l'adulte = complication de la relation pédagogique)
 - du statut et nature de l'institution = lieu de travail sur autrui = médiation entre valeurs universelles et individus particuliers, de transmission de normes. Avant : allait de soi. Actuellement développement de l'individualisme, remise en question des valeurs = tout devient négociable et négocié : augmentation des contrats et des questions...

Le concept de contrat, c'est...

Au sens philosophique et politique :

- Le Contrat social de Rousseau (1762)
 - dénonciation de toute autorité reposant sur des privilèges de nature et sur le droit du plus fort ;
 - c'est la forme normale du lien entre sujets de droits ;
 - les sujets s'engagent devant les lois, votées par eux, qui garantissent et sanctionnent le respect des engagements pris;
 - repose sur 3 conditions :
 1. la libre volonté des contractants ;
 2. l'obligation des contractants à respecter leurs engagements ;
 3. l'existence d'une instance qui garantit et sanctionne le respect de cette obligation.
- Des questions qui se posaient et se posent toujours, particulièrement à l'école, sur :
 - l'équilibre entre les intérêts particuliers et communs;
 - les manières de former le sentiment d'obligation quand on sait que l'appel à la raison ne suffit pas;
- L'idée de Rousseau fonctionne alors comme une *fiction régulatrice*, en tension entre un idéal à viser, jamais totalement réalisé VS un instrument critique d'évaluation et de régulation des relations humaines, orientées vers un but de gain.

Le concept de contrat, c'est...

Au sens juridique:

- « Si l'homme a décidé un jour de faire pacte avec d'autres en y faisant des deuils quant à sa liberté et sa toute puissance personnelle, c'est qu'il a compris que ses renoncements allaient lui *apporter quelque chose* » (Vellas, 2002);
- Toute relation contractuelle doit représenter un gain pour chaque contractant;
- Un accord d'au moins 2 ou plusieurs volontés;
- Un contrat qualifié d'un adjectif ou d'un complément précisant la nature du contrat (contrat de mariage, de bail, etc.) = engagement officiel sous forme d'un document écrit, explicitant les engagements mutuels des parties concernées.
- Système fermé pour un temps précisé, organisant, régissant et précisant les engagements pris, leur application et leur contrôle, ainsi que les sanctions en cas de rupture de contrat.

Le concept de contrat, c'est...

Dans le domaine de l'éducation:

A) Une brèche dans l'enseignement traditionnel par :

- les recherches de Bourdieu et Passeron (1964/1985) sur la reproduction scolaire des inégalités sociales : volonté d'ouvrir les élèves et les familles au sens de l'école (savoirs enseignés, manières d'enseigner et organisation de la vie scolaire);
- les analyses de Hameline (1979), Astolfi (1994), Burguière(1994), Meirieu (1987, 1994, 1995) ou Devalay (1992) : le contrat pédagogique ouvre une brèche pour la négociation E-é, opérant une rupture nette avec un enseignement ne laissant aucune place à la négociation avec les élèves.

- L'élève est un *sujet, acteur* de ses apprentissages.
- Un souci premier : engager l'élève dans ses apprentissages
- 2 outils :
 - la pédagogie par objectifs (Bloom, 1975), venue des USA
 - les pédagogies actives du mouvement d'Education nouvelle

Le contrat avec les élèves, c'est...

La pédagogie par objectifs

Buts

Rationaliser et rentabiliser ce qui se fabrique dans la salle de classe.

Contexte historico-social

Evolutions économiques et sociales en rapport avec les exigences de la productivité industrielle occidentale aux USA.

Idée

Approche pédagogique économique selon laquelle le coût et le bénéfice des interventions sont régulés par une recherche du bénéfice optimum (Bloom, 1975).

Contrat = clarification de la relation pédagogique par la clarification des objectifs et des critères d'évaluation, pour engager l'élève en toute connaissance de cause et l'enseignant à accorder l'évaluation préétablie.

Avantages

Outil de contrôle sur les acquisitions, de *clarification*
« une des ripostes les plus efficaces, parce que rationnelle, à l'irrationalité des systèmes scolaires inégalitaires » (Vellas, 2002)

Limites

L'énoncé d'objectifs à atteindre part du principe que les apprenants en ont entièrement confiance = définition d'un métier d'élève par l'école, peu remis en question.

Les pédagogies du contrat :

Mouvement de l'Education nouvelle Ecole Active

Buts

Donner du pouvoir à tous les élèves

Démocratisation et lutte contre l'échec scolaire

Plus grande justice sociale

Devenir partie prenante et responsable des contrats qui nous font agir.

Contexte historico-social

Contexte francophone des années 60-70

Idée

Accent sur la communication et l'information

Vers l'établissement de vraies conventions réglant la vie et le travail scolaire, au service de tous.

Développement de la Pédagogie Institutionnelle (PI)

Vers un contrat pédagogique plus clair.

Avantages

Développement d'outils, ex. : plans de travail de Freinet; ceintures de la PI; contrats de travail divers;

Dossiers d'objectifs divers et différenciés

Limites

La négociation n'est toujours que partielle

Accès parfois difficile selon les élèves : ne suffit pas pour que tous apprennent.

Le contrat avec les élèves, c'est...

B) Une manière d'observer la chose scolaire :

▪ Au niveau psychanalytique

- Recherches sur les représentations, les attentes différentes au sein de la relation pédagogique entre E-é
- Le contrat pédagogique = révélateur de l'ambiguïté de la situation éducative et de la dissymétrie dans le rapport pédagogique entre celui qui sait et celui qui doit apprendre (Filloux, 1974).

▪ Au niveau didactique

- Selon Brousseau (1986), le « contrat didactique » est ce qui détermine explicitement, mais aussi implicitement la charge de chaque partenaire.
- Nécessaire part opaque dans le contrat E-é-savoir, qui préexiste à la situation d'enseignement et la surdétermine.
- Selon Chevallard (1985/1991), le contrat n'est en fait que rarement négocié, car tout expliciter équivaldrait à l'effondrement de la situation scolaire.
- Le contrat didactique est donc accepté, mais est-ce vraiment un contrat ?
- Le contrat didactique n'est pas de même nature qu'un contrat pédagogique

Le contrat avec les élèves, c'est...

Le problème de la relation contractuelle à école

Si théoriquement :

le contrat est l'acte qui confirme un engagement volontaire et réciproque par lequel les personnes règlent leurs échanges pour y trouver un intérêt particulier ou global, alors il devrait :

- relier divers partenaires de l'école.
- toucher tous les niveaux de l'organisation scolaire : la transmission de la culture; la gestion des situation d'apprentissage, les parcours de formation, l'établissement des règles de vie et de travail; la désignation des rôles et pouvoirs de chacun; l'institutionnalisation des médiations.

Mais pratiquement :

l'établissement de **réels contrats à l'école** reste rare parce que :

- société inégalitaire
- mise en pratique difficile du principe de Rousseau sur le non droit de l'autorité naturelle et de la force, surtout pour l'enseignant.
- les situation d'enseignement-apprentissage sont vues sous l'angle de la dissymétrie.
- il est parfois difficile de savoir ce qui est négociable ou non.
- confusion fréquente entre le contrat et son lieu de négociation (comme le conseil par exemple : avoir un conseil de classe ne garantit pas que des contrats vont y être discutés).
- la relation pédagogique est toujours en tension entre fusion VS indifférence

Donc, le contrat avec les élèves, c'est...

Une posture lucide sur :

- le fait que la négociation d'un contrat n'est pas une histoire d'amour.
- le fait que les contrats seront toujours imparfaits dans une société ou une école inégalitaire.
- la double mission de l'école : formative VS sélective
- le fait que le contrat s'inscrit et peut prendre sens dans une société de rapports de force et de pouvoir.

Donc, le contrat avec les élèves, c'est...

Trancher, faire des choix éthiques, pédagogiques et didactiques sur 3 axes fondamentaux de questions, lors de sa 1ère année :

1. Au niveau de sa posture

Quel est mon rapport au pouvoir, au savoir, à l'apprendre, à la question, à l'erreur, au droit de l'élève, à la négociation, à la relation pédagogique, à mes prises de conscience, à la notion de contrat, à la sanction VS punition, à l'autorité VS autoritarisme ? A l'énergie investie, aux systèmes à mettre en place pour la donner à bon escient ? Au sens des règles de vie en société, à la justice ?

2. Au niveau des conditions de la vie scolaire

Quelles règles de vie pour vivre ensemble ? Quels droits et devoirs ? Quelles sanctions ? Quel pouvoir dévolu à chacun ? Quelle forme et espace-temps de négociation et/ou de discussion (en début d'année, dans son courant) ? Quelle place pour l'éducation à la citoyenneté (Compétences transversales et formation générale du PER 2010) ?

3. Au niveau des conditions de l'apprendre

Quels sont les objectifs d'apprentissage à l'année, au trimestre, au mois, au jour le jour pour les élèves ? Quels sont les concepts en jeu, mais aussi les questions vives au sein de certains savoirs à enseigner ? Comment transposer ces savoirs ? Quel type d'activité (situation-problème, projet, etc.), de régulations, de rituels d'apprentissage pour les transmettre ? Quelles place de l'évaluation ? Quel travail en cycle, en degré, en équipe ?

Donc, le contrat avec les élèves,
c'est...

Savoir pourquoi on le veut et *créer des systèmes de contrats*, toujours à questionner.

En résumé, le contrat pédagogique représente la différenciation en acte; il engage l'élève et l'éducateur autour d'un projet commun, nouant les exigences du savoir, la personnalité de l'apprenant et l'intervention du formateur. Il est à la fois, un précieux analyseur, un moyen de finaliser le temps scolaire, une occasion de préciser les

Bibliographie

- Astolfi, J.-P. (1994). « Contrat didactique », *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*, pp. 200-201. Paris : Nathan-Université.
- Bloom, B. et coll. (1975). *Taxonomie des objectifs pédagogiques, tome I: Le domaine cognitif*, trad., Montréal : Education Nouvelle, 1969, nouv. édit. Presses de l'Université du Québec.
- Bourdieu, P. & Passeron J.-C. (1964/1985). *Les héritiers*. Paris : Minuit.
- Brousseau, Y. (1986). « Fondement et méthodes de la didactique des mathématiques » *Recherches en didactique des mathématiques*, 7(2), 33-115.
- Burguière, E. (2001). « Contrat pédagogique », *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*, pp. 202-204.
- Chevallard, Y. (1985/1991). *La transposition didactique. Du savoir savant au savoir enseigné*. Grenoble : La pensée sauvage.
- Devalay, M. (1992). *De l'apprentissage à l'enseignement*. Paris : ESF.
- Filloux, J. (1974). *Du contrat pédagogique ou comment faire aimer les mathématiques à une jeune fille qui aime l'ail*. Paris : Dunod.
- Hameline, D. (1979). *Les objectifs pédagogiques*. Paris : ESF.

Meirieu, P. (1987). *Apprendre oui, mais comment ?* Paris : ESF.

Meirieu, P. (1994). « Différencier, ça peut rapporter gros ! » *Actes du premier Forum sur la rénovation de l'enseignement primaire*. Genève : Département de l'Instruction Publique

Meirieu, P. (1995). *La pédagogie entre le dire et le faire*. Paris : ESF.

Meirieu, P. (2000). *L'école, mode d'emploi*. Paris : ESF.

Perrenoud, P. (1994). *Métier d'élève et sens du travail scolaire*. Paris : ESF.

Rousseau, J.-J. (1992). *Du contrat social*. 1ère édition 1762, Paris : Flammarion.

Vellas, E. (2002). *De Rousseau à Brousseau. La pensée de la relation contractuelle à l'école*.

Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation.